

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
31 JUILLET 2012**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 31 juillet 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maïresse
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Étaient absents de l'assemblée :

Marc-André Gendron cons. au poste no: 6

Tous les membres du conseil ont été signifiés dans les délais légaux.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11 h par madame Berthe Bélanger, maïresse.

Mot de bienvenue de la maïresse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

384-07-2012

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1. Œuvre d'art**
- 2. Étude chemin du Nordet**

**Période de questions
Levée de l'Assemblée**

ADOPTÉE

1. Œuvre d'art

385-07-2012

CONSIDÉRANT la résolution 214-05-2012 relative à l'entente culturelle avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'année 2012 incluant l'aménagement d'une œuvre d'art sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de l'artiste Ginette Robitaille et de déterminer les emplacements suivants pour y exposer les deux parties de l'œuvre :

- 1. Façade du Centre culturel et communautaire;**
- 2. Façade de l'hôtel de ville (près des drapeaux).**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
31 JUILLET 2012**

Que madame Berthe Bélanger, mairesse et monsieur Sylvain Michaudville, directeur général, soient autorisés à signer le contrat et tout document relatif à la présente pour l'acquisition de l'œuvre au montant de 11 000 \$ constituée de trois pièces.

ADOPTÉE

2. Étude chemin du Nordet

386-07-2012

CONSIDÉRANT les résolutions 249-05-2012, 250-05-2012 et 251-05-2012 relatives au rapport d'orientation du chemin du Nordet;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité :

De procéder à la réalisation d'un plan de développement récréotouristique et de demander à ce que la MRC des Laurentides appuie la Municipalité de Val-des-Lacs dans cette démarche.

Que la Municipalité soit consultée de tout projet réalisé en ce qui a trait au développement récréotouristique du chemin du Nordet.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

387-07-2012

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 11h30.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**